

déposé en séance du Conseil général du : 20/03/2023

"Titre" : Pour un « Prix du Vivre-ensemble »

Texte de l'intervention :

Le but de ce postulat est de mettre en valeur et soutenir tous types d'organisations qui œuvrent en faveur du vivre-ensemble, en mettant en place un "Prix du Vivre ensemble". Le terme "vivre-ensemble" est à comprendre de manière large et peut regrouper diverses activités :

- Des associations ou autres organisations qui soutiennent des personnes en difficultés économiques et/ou sociales (liées à la santé physique ou mentale, au handicap, à l'âge, au statut de migrant·e, etc.) ;
- Toutes sortes d'activités socio-culturelles qui contribuent au bien-être individuel tout en permettant des moments de convivialité et d'échanges qui renforcent la cohésion sociale et la compréhension interculturelle ou encore intergénérationnelle ;
- Toutes formes d'engagement et d'initiatives citoyennes qui visent à promouvoir la durabilité et la protection de l'environnement.

Ce Prix du Vivre ensemble se distingue du Prix culturel décerné depuis 2018 qui a une visée clairement artistique (danse, musique, théâtre). Les buts de l'organisation ou du projet devraient ainsi favoriser l'entraide, la solidarité, l'inclusion sociale et/ou la durabilité.

Ce principe de prix annuel permettrait donc de soutenir une organisation par année, sans déployer de grands moyens financiers. Le montant pourrait être le même que celui du Prix culturel, soit CHF 5'000.-. Pour des organisations qui reposent même partiellement sur du bénévolat et qui ont souvent des moyens très modestes, c'est une aide non négligeable qui permettra de réaliser des projets, d'organiser plus d'événements ou de mettre en place de nouvelles prestations. Mais un prix est aussi une récompense symbolique qui permet de mettre en valeur, de médiatiser leur travail et leur utilité publique, tout en suscitant peut-être la participation de nouveaux membres ou bénévoles.

La Ville de Monthey attribue un Prix culturel et des mérites sportifs ; l'engagement social et citoyen mérite également une meilleure reconnaissance. Les activités socio-culturelles répondent à des besoins aussi fondamentaux que le sport ou l'art. Un Prix du vivre-ensemble permettrait d'encourager l'engagement en faveur de la collectivité et de l'environnement, et de reconnaître l'importance d'organisations sociales et socio-culturelles pour l'inclusion, pour les personnes en difficultés, pour notre tissu social et pour le bien-être de la population.

Ce postulat demande donc au Conseil Municipal de mettre en place un prix communal du Vivre ensemble, de la forme qui lui semble la plus pertinente (régularité, montant du prix, candidatures, attribution du prix, communication...). La thématique du "Vivre ensemble" étant transversale, il s'agira également de choisir le dicastère le plus à même de gérer ce prix.

Nom prénom : Aline Caloz / Diane Caspani-Thurre

Représentant le parti / groupe : PS et Gauche citoyenne / PLR

Date : 20/03/2023

Pour un « Prix du Vivre-ensemble »

Développement du postulat déposé le 20 mars 2023
par Aline Caloz & Diane Caspani-Thurre

Pour les Groupes PS et Gauche Citoyenne & PLR



Un Prix du Vivre-ensemble



Objectif : soutenir et mettre en valeur tous types d'organisations qui œuvrent en faveur du vivre-ensemble



Le «vivre-ensemble» au sens large : toutes sortes d'initiatives qui améliorent la qualité de vie individuelle et collective à Monthey, en étant accessibles à toute la population ou adressées à une population spécifique



Le Vivre-ensemble

- Toutes sortes d'activités socio-culturelles qui permettent des moments de convivialité et rassemblent la population montheysanne pour renforcer la cohésion sociale
- Activités et projets qui contribuent au bien-être individuel et permettent de renforcer les liens interculturels et intergénérationnels
- Organisations qui soutiennent des personnes en difficultés économiques et/ou sociales
- Les initiatives en faveur de la durabilité et de la protection de l'environnement



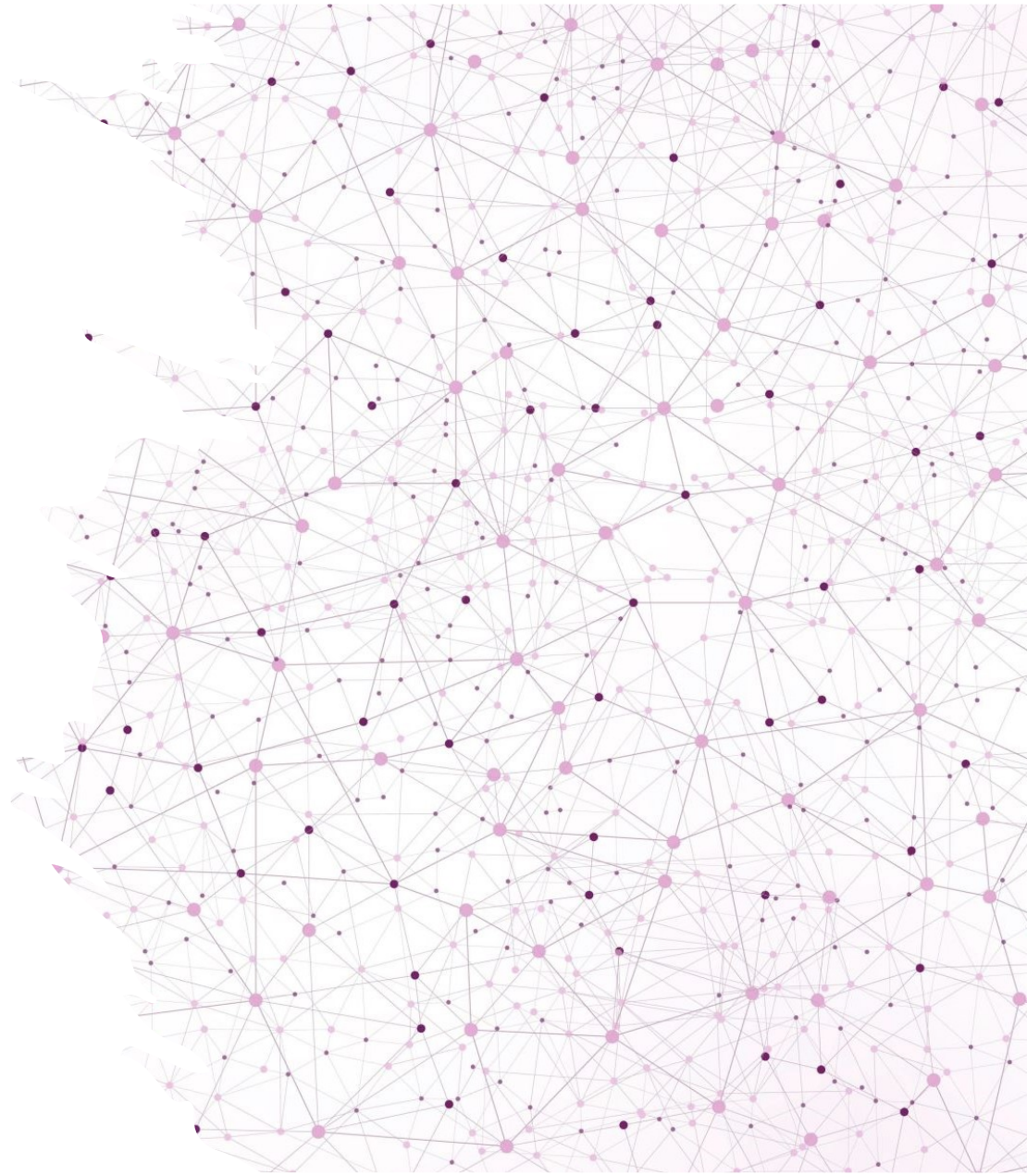


Un Prix pour soutenir et valoriser

- Rôle crucial des associations et d'autres formes d'engagement social et citoyen pour une ville vivante et inclusive
- Double objectif :
 - Soutien financier
 - Récompense symbolique : valoriser et visibiliser



Merci pour votre
attention !



Conseil général

Réponse au postulat de **Mmes Aline CALOZ et Diane CASPANI-THURRE**
Représentantes du parti **PS, Gauche Cit. et PLR**
Formulé en séance du Conseil général le **20 mars 2023**
Répondu en séance du Conseil général le **10 juin 2024**

Titre : **Pour un Prix du Vivre-ensemble**

Développement :
Le but de ce postulat est de mettre en valeur et soutenir tous types d'organisations qui œuvrent en faveur du vivre-ensemble notamment en mettant en place un "Prix du Vivre ensemble". Le terme "vivre-ensemble" est à comprendre de manière large et peut regrouper diverses activités et projets. Les buts de l'organisation ou du projet devraient ainsi favoriser l'entraide, la solidarité, l'inclusion sociale et/ou la durabilité.

Un prix est aussi une récompense symbolique qui permet de mettre en valeur le travail accompli et l'engagement. Un "Prix du Vivre ensemble" permettrait de promouvoir l'engagement en faveur de la collectivité et de reconnaître l'importance d'organisations sociales et socio-culturelles pour l'inclusion, pour les personnes en difficultés, pour notre tissu social et pour le bien-être de la population.

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le postulat propose à la ville de mettre en place un prix de la citoyenneté. Cette notion de citoyenneté est à prendre en compte de manière large et touche notamment l'implication des populations dans la vie locale et communautaire, des facteurs déterminants de la cohésion sociale.

La citoyenneté et le vivre-ensemble sont des valeurs fondamentales de notre pays et de notre ville qui, au-delà des questions politiques, influencent de nombreux domaines socio-culturels ainsi que la vie locale. Ce sont une des richesses de nos sociétés qui a un réel impact sur la qualité de vie de nos concitoyens et de notre ville. La citoyenneté et l'engagement pour sa communauté ne doit pas toucher un profil de population mais bel et bien toute la population.

A l'heure actuelle, la ville décerne deux types de prix dans des domaines bien distincts : la culture et le sport. Chacun de ces deux prix ont leurs spécificités.

LE PRIX CULTUREL

Le prix culturel est décerné chaque année à un artiste, à un groupement d'artistes ou à une association culturelle. Les domaines concernés couvrent tous les champs artistiques : théâtre, littérature, danse, cirque, musique, etc.

Ce prix consacre un parcours artistique exceptionnel qui fait rayonner la Ville de Monthey à l'extérieur et qui se distingue par sa qualité et par sa cohérence.

L'attribution du prix culturel est décidée chaque année par le Conseil Municipal, sur proposition des membres de la Commission "Culture, Tourisme & Jumelage". Il est d'une valeur de Fr. 5'000.--.

LES MERITES SPORTIFS

Les mérites sportifs proposent 3 catégories :

MERITE SPORTIF : le méritant est un individu ou une équipe ayant réalisé une performance marquante ou une série de résultats particulièrement brillants dans un sport individuel ou collectif.

MERITE COUP DE COEUR : le méritant est un jeune espoir ayant réalisé une performance marquante ou une série de résultats particulièrement brillants dans son niveau dans un sport individuel ou collectif.

MERITE DIRIGEANT : le méritant peut être un dirigeant, un entraîneur, un animateur, un soigneur, un bénévole ou toute autre personne contribuant à la bonne marche d'un club sportif. Il doit avoir œuvré pendant une période particulièrement longue, avoir des résultats particulièrement probants, être à l'origine d'un développement remarquable ou avoir conduit une (des) activité(s) originale(s).

Le prix décerné est entre Fr. 400.-- (individuel) à Fr. 800.-- (équipe). Chaque année, il y a plusieurs méritants et parfois dans plusieurs catégories.

Ces prix sont décernés :

- sur la base d'un règlement validé par la ville;
- les méritants sont proposés au Conseil municipal par les commissions ad hoc;
- les prix sont remis lors d'une cérémonie.

2. UN PRIX DU VIVRE-ENSEMBLE

Un prix valorisant le vivre-ensemble sera l'occasion de mettre en valeur la diversité et la richesse de la Ville de Monthey dans des domaines moins traditionnels que la culture et le sport, tout en gardant un dénominateur commun : l'engagement. Ce serait un éclairage particulier, à un moment donné sur un travail fait au quotidien dans nos organisations, associations voir même par des particuliers. La ville pourrait ainsi marquer son attachement et sa conviction que la citoyenneté et l'implication est une valeur fondamentale pour elle et ceci quel que soit le domaine concerné.

L'engagement est un moteur de vivre-ensemble et une force socioculturelle souvent mésestimé ou considéré comme acquis. Il est important de pouvoir le mettre en lumière et d'en souligner l'importance. Oeuvrer pour le vivre ensemble renforce le lien social et le sentiment d'appartenance. Associations, organisations diverses ou initiatives individuelles, la collectivité se nourrit de l'engagement citoyen. Force est de constater que les questions de bénévolat et d'engagement seront un des enjeux futurs de notre société.

3. CONCLUSION

Au vu des éléments ci-dessus, nous proposons de créer un prix "citoyenneté", qui aurait pour objectif de traiter tout ce qui aura à trait au domaine de la cohésion sociale ainsi que de créer une unique soirée de remises des mérites de la ville, lors de laquelle sera remis les 3 prix, soit le sport, la culture et celui de la citoyenneté.

Rassembler les trois mérites de la ville durant la même soirée permettra non seulement de mettre en avant les multiples domaines qui font la ville mais également de croiser les différents publics. L'événement deviendrait lui aussi moteur de cohésion sociale et de vivre-ensemble. De plus, pour les méritants, cette formule ne fera qu'enrichir la valeur symbolique et honorifique de ce prix en le recevant devant LA ville et non les aficionados de son domaine de prédilection.

Créer ce nouveau prix permettra de mettre en lumière l'ensemble de la population monthaysanne, quels que soient ses centres d'intérêt. Cet objectif de s'adresser à tous les domaines à travers une soirée serait un vrai signal de soutien et d'encouragement à ceux qui font notre ville. Ces personnes ou organisations sont rassembleuses et sont une réelle valeur d'exemple pour tout un chacun. Et en plus, de nourrir le vivre-ensemble, elles portent haut l'image de la ville.

PLANIFICATION

Mai à juillet 2024	Estimation du budget de fonctionnement en vue des budgets 2025
Janvier à mars 2025	Elaboration du mode et du règlement d'attribution
Avril 2025	Validation du règlement
Dès mai	Organisation de la soirée des mérites
Fin 2025	Remise du 1 ^{er} prix de la citoyenneté